



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Réseau France 3 Lille : « ils ont viré Manu »

Ils ont osé, ils ont licencié Emmanuel le chef info web de Lille.

Celui qui avec son équipe avait fait du site de France 3 Nord Pas de Calais le site le plus fréquenté de tous les sites de France 3, un site unanimement salué pour la qualité de son travail, une fierté pour le service public.

Emmanuel, un journaliste qui pendant près de 20 ans au service de France3 a fait preuve d'un professionnalisme respecté par tous ceux qui l'ont côtoyé, d'une capacité de travail impressionnante, et d'un dévouement à l'entreprise sans faille.

NOV 2020

Alors pour le licencier, il a fallu un signalement à la Ligne Directe Harcèlement, qui s'est empressée de diligenter une enquête. Une enquête exclusivement à charge, en catimini, faisant la part belle aux témoignages anonymes de cadres de direction... **Malgré la méthode, l'enquêtrice est bien obligée de conclure qu'il n'y a pas harcèlement.** Qu'à cela ne tienne, elle va convoquer l'ensemble des salariés du service Web lillois pour leur dire qu'ils font partie d'un collectif maltraitant au service d'Emmanuel pour faire souffrir leurs homologues amiénois. L'enquêtrice en est persuadée, pourtant elle n'a même pas pris le temps d'interroger un seul des salariés qu'elle accuse... Lorsqu'elle met en cause leur travail, leur comportement, leur déontologie, c'est la première fois qu'elle les voit...

Ils ont brisé tout un service...

Une enquête à charge, sans aucune considération pour le contradictoire, qui enfreint des articles entiers du cahier des charges de la Ligne Directe Harcèlement et de l'accord QSVT, sous les yeux de représentant de Ligne Directe Harcèlement et de représentants de la Direction qui ne bronchent pas, laissent briser tout un service, constatent la souffrance des salariés sans intervenir. Le résultat, à Lille, tout le monde le connaît : une vingtaine d'arrêts et/ou d'accidents de travail. **Certains salariés n'ont toujours par repris le travail, d'autres ont essayé avant de repartir, tous sont durablement affectés.**

Que fait la Direction ? Elle conteste les accidents de travail et met à pied Emmanuel.

Celui-ci va se défendre, avec l'énergie qu'on lui connaît, pied à pied, mais la direction se retranche derrière l'Enquête, forcément inattaquable, c'est une Enquête enfin, circulez... Et pourtant...

Emmanuel a mis à mal un à un les témoignages et les faits reprochés. De nombreux salariés lui ont apporté des témoignages, certains extrêmement dérangeants pour l'accusation. Bref il a fait le travail que l'enquêtrice n'avait pas fait.

Il a saisi à deux reprises la Ligne Directe Harcèlement (LDH) car lui aussi s'estime harcelé et il a fourni des éléments. L'accusé réception de la LDH indique qu'elle reviendra rapidement vers lui mais n'en fera rien... Une semaine plus tard il est licencié. Cet énorme travail de défense a tout de même obligé la direction à supprimer des éléments à charge de cette Enquête pourtant si irréprochable...



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

NOV 2020

Alors pour aller jusqu'au bout et licencier malgré tout Emmanuel, la Direction a pris de grandes libertés avec le règlement intérieur, l'accord collectif voire sa propre signature...

Ils ont brisé toute une antenne...

Désormais à France 3, les victimes et coupables sont désignés avant même l'instruction du dossier... L'arbitraire et la brutalité de ce management à un effet délétère sur les salariés qui ne se sentent plus en sécurité au travail. A Lille à présent, tous se demandent à qui le tour ? Les résultats de ces méthodes sont visibles. Malgré les efforts de la psychologue du travail, du médecin du travail, des médecins généralistes et des représentants du personnel, des salariés craquent, pleurent régulièrement. Certains sont sous traitement anxiolytique depuis le début de cette affaire...

Heureusement, ce n'est pas terminé...

De multiples expertises, demandées par les représentants du personnel cette fois, sont en cours. Le tribunal judiciaire de Lille a été saisi et a accepté de se prononcer sur la légalité de cette procédure. D'autres plaintes devraient suivre. Cette fois c'est la Justice, la vraie, qui va parler.

Nous espérons que les véritables coupables de ce gâchis humain et professionnel seront sanctionnés. C'est la seule solution pour sauver le collectif de travail, rassurer les salariés.

On en est là dans notre entreprise de service public : pour faire reconnaître son bon droit, pour se défendre, il faut désormais judiciariser les affaires. La télévision régionale française fête cette année les 70 ans de sa naissance à Lille, nos anciens seraient sans doute surpris de voir comment sont traités leurs successeurs.

A France 3 Nord Pas de Calais, plus personne n'est à la fête.

Courage à Emmanuel, à son épouse et à ses quatre enfants, courage à tous.

Lille, le 17 novembre 2020



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**